FEUILLE DE ROUTE DU GIS BIOMASSE 2026

Contexte

La **mobilisation durable de la biomasse** (cultures agricoles, effluents d'élevage, résidus agricoles, bois, déchets, algues…) est un **levier** essentiel de la **transition écologique** en France. Cependant, **les gisements** disponibles et techniquement mobilisables **sont limités** alors que de nombreuses filières (biocarburants, méthanisation…) mobilisent dès à présent ou souhaitent mobiliser à l'avenir ces ressources. Les derniers travaux prospectifs montrent un **potentiel déficit de ressources produites au niveau national et disponibles** pour subvenir aux besoins futurs de ces filières. Ces travaux reposent sur des méthodes différentes et mobilisent des sources de données variées. Ils aboutissent ainsi à des conclusions diverses, peu convergentes et difficiles à articuler entre elles.

Dans ce contexte, il paraît nécessaire d'améliorer **les connaissances, outils et méthodes** disponibles pour suivre précisément les ressources en biomasse et leurs usages ainsi que s'assurer de la bonne prise en compte de ces problématiques dans les politiques publiques, notamment pour favoriser **les filières et les usages les plus durables**. Ces arbitrages doivent notamment **prendre en compte** les **impacts environnementaux** et les **enjeux technico-économiques** et **sociétaux** associés à la mobilisation et aux usages de la biomasse.

Le GIS Biomasse, une instance d'expertise scientifique et technique

Créé en 2024, le **GIS Biomasse** concrétise la volonté conjointe de **l'ADEME**, de **FranceAgriMer**, de **l'IGN** et d'**INRAE** d'un portage collectif des réflexions et travaux sur ce sujet. **Instance d'expertise scientifique et technique**, il joue un rôle **d'appui méthodologique** et apporte une expertise éclairante aux décideurs. Il contribue ainsi à l'essor d'une **vision systémique** des ressources et de leurs usages, en répondant aux besoins d'information, d'analyse et d'appui exprimés par les parties prenantes en lien avec la biomasse.

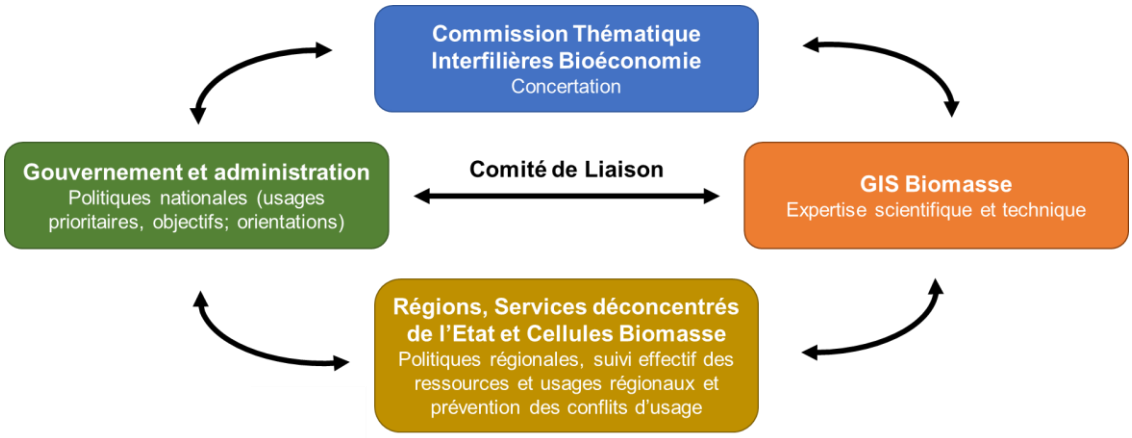


Figure 1 : Place du GIS dans la gouvernance biomasse

Les objectifs du GIS

La convention du GIS Biomasse établit son action selon **cinq objectifs à long terme**, qui sont :

1. Consolider un **cadre commun des connaissances et données de référence** ;
2. **Cartographier** et **caractériser** les **outils et bases de données** existants et **formuler des recommandations méthodologiques pour les consolider et les harmoniser** ;
3. **Analyser** les résultats des **travaux prospectifs** et **recenser** les **plateformes et modèles** existants ;
4. Apporter une **expertise scientifique et technique sur demande des décideurs publics à l'échelle nationale et régionale** ;
5. **Contribuer à l'animation de la thématique biomasse à l'échelle nationale auprès des décideurs publics et des professionnels**.

Ces objectifs constituent autant d'axes du **programme de travail du GIS pour 2026,** dont le périmètre d'étude sera **limité aux enjeux de la France Hexagonale et de la Corse pour cette année**.

Programme de travail du GIS 2026

<u>Axe 1 :</u> Consolider et mettre à jour dans un cadre commun les connaissances et données de référence

- **Mise en libre accès** des données de référence issues de l'étude **Chiffres Clés Biomasse 2025 ;**
- Elaboration et publication d'**un indicateur de type "baromètre annuel des ressources et usages"** ;
- Actualisation des connaissances **sur les impacts** environnementaux, sociaux et économiques inhérents à la mobilisation de la biomasse.

<u>Axe 2 :</u> Cartographier et caractériser les outils et bases de données existantes aux différentes échelles et formuler des recommandations méthodologiques pour les consolider et les harmoniser

- Rédaction d'un **guide de correspondance des méthodes** de quelques observatoires régionaux permettant d'illustrer la diversité des pratiques et de **publier des premières recommandations méthodologiques** à suivre lors de la mise à niveau ou la création d'un observatoire régional ;
- Mise à jour des coefficients de transformation pour les industries agroalimentaires dans **l'Observatoire National des Ressources en Biomasse** (ONRB) ;
- Développement de **nouvelles fonctionnalités dans Cartofob** (observatoire de référence sur la biomasse forestière en France métropolitaine) pour répondre aux besoins des Cellules biomasse ;
- Elaboration d'une note sur **l'interopérabilité de l'ONRB et de Cartofob** ;
- Publication d'une note de **recommandations pour produire des schémas de filières opérationnels.**

<u>Axe 3 :</u> Analyser les résultats des travaux prospectifs et recenser les plateformes et modèles existants

- Recensement des **plateformes de modélisation** et publication d'un rapport (quels modèles pour quels usages) ;
- Production d'une **analyse critique comparative** des scénarios et travaux de prospective récents, pour fournir un éclairage quant aux lacunes, biais identifiés et voies d'amélioration envisagées.

<u>Axe 4 :</u> Apporter une expertise scientifique et technique sur demande des décideurs publics à l'échelle nationale et régionale

- **Accompagnement méthodologique et technique** de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), de la Stratégie Nationale Bas-carbone (SNBC), de la Stratégie de Mobilisation de la biomasse (SNMB), du Programme national de la forêt et du bois (PNFB), des Schémas régionaux biomasse (SRB) ;
- Elaboration d'un **guide méthodologique pour harmoniser et renforcer l'expertise produite par les Cellules biomasse** (évaluation des plans d'approvisionnement des projets consommateurs et suivi de l'équilibre ressources-usages régional) ;
- Production d'une **note d'opportunité sur l'utilisation d'un indicateur type « budget biomasse »** comme outil à disposition des Cellules biomasse pour gérer et suivre les ressources sur le territoire.

<u>Axe 5 :</u> Contribuer à l'animation de la thématique biomasse à l'échelle nationale auprès des décideurs publics et des professionnels

- Mise en ligne d'un **portail documentaire sur la biomasse** (gis-biomasse.fr) ;
- Organisation d'un **colloque GIS Biomasse 2026 afin de favoriser les échanges** entre parties prenantes de la filière biomasse.

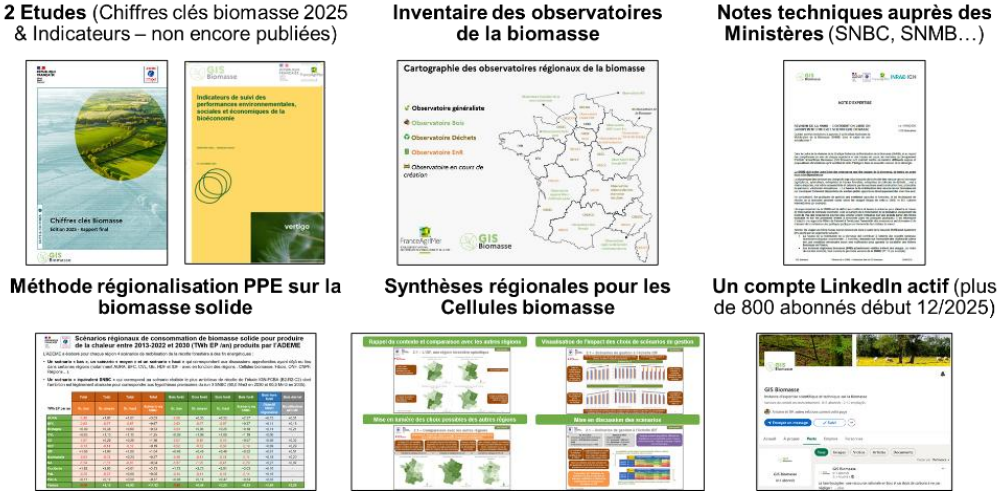


Figure 2 : Principales réalisations du GIS Biomasse en 2025